

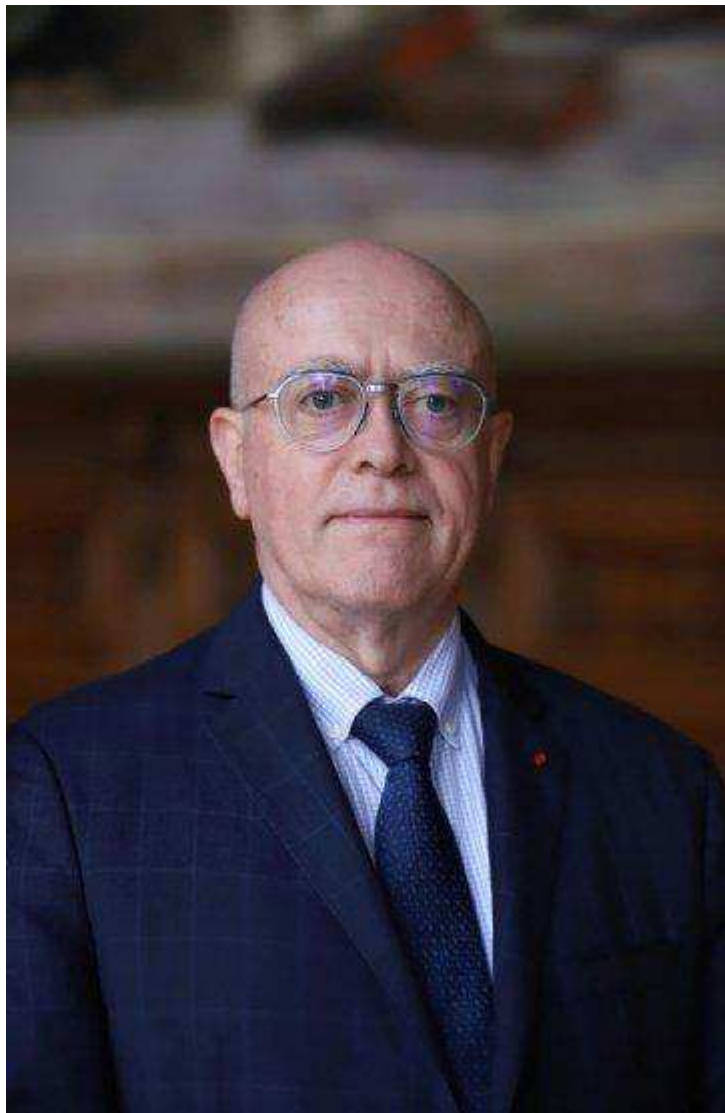
 <https://www.aefinfo.fr/depeche/712094-il-faut-reflechir-a-un-nouveau-systeme-educatif-ber...>

 Cécile Olivier

 10 min read

Il faut réfléchir à un nouveau système éducatif (Bernard Beignier, recteur de Paris)

"La baisse démographique est telle à Paris qu'on ne peut plus défendre le système éducatif sans le faire évoluer", déclare le 14 mai 2024 à AEF info le nouveau recteur de Paris, Bernard Beignier. "Il faut voir les choses autrement", estime-t-il, considérant que "l'académie de Paris peut devenir en cela un modèle". Regroupements école-collège pour faire "l'école du socle", nomination d'un chef d'établissement pour plusieurs collèges... Le recteur propose plusieurs pistes pour "concevoir un nouveau système éducatif, qui permettrait de réellement accompagner de A à Z les élèves dans leur parcours". Autre ambition de Bernard Beignier : "Tourner davantage l'académie de Paris vers l'enseignement supérieur", en augmentant notamment le nombre de CPGE dans les lycées. Le recteur évoque aussi la carte scolaire, les groupes de niveau et la place de l'enseignement privé dans la capitale.



Bernard Beignier, recteur de la région académique Île-de-France, recteur de l'académie de Paris, chancelier des universités de Paris et d'Île-de-France. rectorat de Paris

**AEF info : Vous venez de prendre la tête du rectorat de Paris ([lire sur AEF info](#)).
Quelle est votre priorité pour l'académie ?**

Bernard Beignier : L'académie de Paris, à l'avenir, devra certainement davantage se tourner vers l'enseignement supérieur car elle accueille de moins en moins de public scolaire et un nombre croissant d'étudiants. Ce basculement qui s'impose doit être perçu comme un bénéfice, et non comme une fatalité. Il faudra renforcer le post-bac dans les lycées, notamment en augmentant la place des classes préparatoires. Je vois bien sûr deux conditions à cela : d'une part, que ces places soient remplies ; d'autre part, que les étudiants comprennent les atouts présentés par ces classes, qui sont de bien préparer à l'entrée dans l'enseignement supérieur.

AEF info : Pourtant, selon le décompte du rectorat, à la rentrée 2023, 1 565 places financées n'étaient pas pourvues en 1re et en 2e années de CPGE et votre prédécesseur avait d'ailleurs le projet d'en fermer ([lire sur AEF info](#)).

Bernard Beignier : Il y a, dans les faits, deux catégories de CPGE qui sont très différentes : celles, classiques, qui préparent aux grands concours, et celles qui préparent à des concours plus diversifiés et permettent aux étudiants d'apprendre à travailler. Il me semble que cette deuxième catégorie de classes préparatoires, moins compétitive, constitue un atout supplémentaire dans la préparation des étudiants à leur entrée à l'université ou dans un autre établissement de l'enseignement supérieur.

On sait que de nombreux échecs en première année d'études supérieures sont liés à des problèmes de méthode de travail pour les néo-bacheliers ; la classe préparatoire peut en ce sens constituer une étape de transition vers des études supérieures réussies. En communiquant mieux vers les enseignants du secondaire et vers les familles sur les avantages de ces classes préparatoires, je pense que nous pourrions retrouver une forte attractivité de toutes les CPGE.

AEF info : Dans l'enseignement scolaire, les syndicats enseignants parisiens et la FCPE ont organisé début mai une manifestation pour dénoncer "une dégradation profonde du service public d'éducation", en raison d'une "pénurie de personnels, d'une crise du remplacement et de fermetures de classes" notamment. Ils réclament des "créations de postes, l'annulation des suppressions de postes et des moyens pour l'école". Que leur répondez-vous ?

Bernard Beignier : Les mesures de carte scolaire pour la rentrée prochaine ont été adoptées avant mon arrivée, à l'issue d'une concertation avec les élus. Face à la diminution importante des effectifs d'élèves scolarisés à Paris, nous devons trouver comment mieux faire et continuer à diversifier l'offre éducative. D'une faiblesse quantitative, faisons-en une force qualitative. Il faudrait pour cela innover en développant, par exemple, les classes d'immersion en langues et en continuant à améliorer le projet éducatif pour les élèves – notamment en y incluant le périscolaire. Il sera bien sûr nécessaire d'en discuter avec les enseignants, qui sont indispensables à cette feuille de route. Le pacte, qui sera reconduit l'année prochaine, les accompagnera dans ces projets innovants. Il ne s'agit pas de conserver, il s'agit bien d'innover. Ne pas rester statique mais aller de l'avant.

"Face à la diminution importante des effectifs d'élèves scolarisés à Paris, nous devons trouver comment mieux faire, et continuer à diversifier l'offre éducative."

Je rappelle qu'à Paris nous avons un effectif moyen de 20 élèves par classe. Lorsque l'on regarde les chiffres au niveau national, notre académie bénéficie ainsi du troisième meilleur taux d'encadrement en France ! Cela est dû à un double effet. D'une part, bien sûr, la baisse démographique très importante : sur les dix dernières années, le nombre d'élèves dans le primaire a baissé de 20 % dans l'académie – soit 27 500 élèves en moins. D'autre part, les baisses d'effectifs ont été moins prononcées que la baisse démographique. Bien sûr, nous pouvons toujours faire mieux. Nous le devons à nos élèves et à nos personnels. Nous leur devons aussi des réponses honnêtes, réalistes, toujours présentées et expliquées, en particulier lors des échanges avec les partenaires sociaux et les familles. La baisse démographique est telle à Paris qu'on ne peut plus défendre le système éducatif sans le faire évoluer. Il faut voir les choses autrement. En cela, l'académie de Paris peut devenir un modèle.

AEF info : C'est-à-dire ?

Bernard Beignier : Il faut réfléchir à un nouveau système éducatif. D'un côté, nous pouvons bien sûr rester dans la forme d'organisation actuelle, mais cela impliquera nécessairement des fermetures de classes et d'établissements. Il paraît difficile de défendre des classes à 10 élèves dans un établissement et à 25 dans un autre sans poser la question de l'équité du système. De l'autre côté, nous pouvons aussi et surtout concevoir un nouveau système éducatif, qui permettrait de réellement accompagner de A à Z les élèves dans leur parcours. Actuellement, un élève passe de l'école au collège, puis au lycée, puis dans l'enseignement supérieur, sans que les classes de transition soient suffisamment travaillées - comme dans un long train dont les wagons n'auraient pas de soufflet.

Pour améliorer la fluidité du parcours scolaire, nous pourrions par exemple opérer des regroupements école-collège pour faire "l'école du socle". Nous pourrions aussi envisager de nommer un chef d'établissement pour plusieurs collèges, avec des principaux adjoints dans chaque établissement. Nous avons mis en place un tel dispositif dans les Alpes-de-Haute-Provence lorsque j'étais recteur d'Aix-Marseille, en créant un collège multisite ([lire sur AEF info](#)). Et l'on peut croiser les deux modèles : plusieurs écoles du socle combinées au regroupement du pilotage permettraient d'opérer un meilleur continuum dans la

scolarité de nos élèves. Ce ne sont que des idées dont il faut débattre. Mais tout sauf le déni de la réalité démographique !

Nous devons aussi progresser sur l'information aux familles en matière d'orientation, pour que les classes de transition ne pénalisent pas les familles les moins familières des rouages du système éducatif. L'information sur les métiers doit aussi être améliorée, et la plateforme Avenir(s) constitue un bon outil pour cela.

AEF info : L'enseignement public ne semble pas convaincre tous les parents à Paris, puisque le taux d'élèves scolarisés dans le privé est aujourd'hui deux fois plus élevé que dans le reste du pays, et pourrait devenir majoritaire dans la capitale d'ici dix ans, selon l'économiste Julien Grenet ([lire sur AEF info](#)). Comment analysez-vous la place du privé à Paris ?

Bernard Beignier : Quand les parents se tournent vers le privé pour un choix éducatif précis, il n'y a aucun commentaire à faire, c'est une décision tout à fait légitime. La liberté de l'éducation est un principe fondamental du droit français. Mais s'ils font ce choix pour fuir l'enseignement public, là cela doit nous interroger. C'est toute la différence entre un choix positif – c'est-à-dire désirer un projet éducatif propre à l'enseignement privé – et un choix négatif – c'est-à-dire s'écarter du service public dont on estime, et souvent à tort, qu'il est insuffisant. Ces raisons négatives doivent être analysées.

On invoque souvent des absences d'enseignants non remplacés, ou la garantie que l'enfant sera accueilli toute la journée au collège. Sur ces deux sujets, l'Éducation nationale va continuer de progresser : le pacte améliore les taux de remplacement et permet aux enseignants du premier degré d'intervenir au collège. Il faudrait peut-être même aller plus loin, en revenant par exemple aux enseignants bivalents, à même d'enseigner deux matières différentes au sein d'un collège.

"Le secteur public doit offrir aux parents les mêmes atouts que ceux, parfois idéalisés et surestimés, attribués à l'enseignement privé."

Concernant les horaires au collège, répondant à la volonté du président de la République, l'accueil des élèves de 8 heures à 18 heures permettra aux parents d'apprécier la réalité du secteur public. Ce dernier doit offrir aux parents les mêmes atouts que ceux, parfois

idéalisés et surestimés, attribués à l'enseignement privé. La compétition, oui. La concurrence en terme commercial, non.

AEF info : Concernant justement la marge d'autonomie des EPLE, des syndicats et parlementaires considèrent que les textes encadrant les nouveaux groupes de niveau prennent le contre-pied de ce principe, prévu par le code de l'éducation ([lire sur AEF info](#)). Qu'en pensez-vous ?

Bernard Beignier : L'arrêté et la circulaire sur l'instauration de groupes de besoin en mathématiques et en français au collège ne vont pas à l'encontre de l'autonomie confiée aux EPLE. Les textes constituent une boîte à outils pour mettre en place le dispositif, dans laquelle les chefs d'établissement peuvent aller piocher ; mais ils n'imposent aucun modèle figé d'organisation. La ministre a bien rappelé qu'il faut faire primer le "sur-mesure" au "prêt-à-porter".

AEF info : La mise en place de ces groupes de niveau continue de rencontrer l'opposition des syndicats de l'Éducation nationale. Les équipes des collèges redoutent notamment l'abandon d'autres projets de leur établissement pour concentrer les moyens sur cette mesure. Que leur répondez-vous ?

Bernard Beignier : Effectivement, il faudra veiller à ce que la mise en place desdits groupes ne se traduise pas par l'abandon d'autres projets au sein des établissements. Je serai attentif à ce point lors de la préparation de la prochaine rentrée scolaire. Dans tous les cas, ma méthode restera la même : exigence et bienveillance. Exigence pour les ambitions et les résultats, bienveillance dans les échanges avec les élèves, équipes et familles.

Generated with Reader Mode